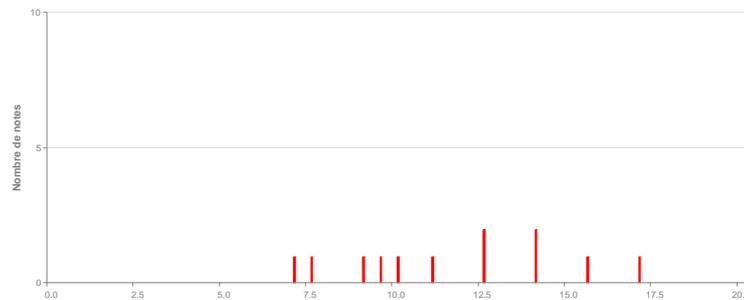


Rapport de jury Épreuve orale d'anglais

I – Statistiques

Graphique des notes



Nombre de notes	Moyenne	Médiane	Écart type
12	11.625	11.75	3.156

II – Rapport

« L'épreuve consiste en un oral d'une durée de 35 minutes (20 minutes de préparation et 15 minutes d'entretien ; coefficient 2). Le candidat expose son analyse du texte (texte d'une longueur de 450 mots, +/- 10 %) tiré au sort en début de préparation, puis il se livre à une conversation avec le jury, suivie, éventuellement, de la traduction de quelques lignes. Cette épreuve vise à apprécier les capacités d'expression du candidat ainsi que ses facultés à mettre ses connaissances culturelles des domaines linguistiques concernés au service de son analyse. » (*Arrêté du 18-4-2018*)

Les documents soumis à l'analyse des candidats cette année étaient extraits des articles suivants :

- *US state abortion ban exemptions aren't vague by accident. Uncertainty is the point* (*The Guardian*, Judith Levine, Fri 7 Jun 2024)
- *Hundreds of millions head to polls on final day of European elections* (*The Guardian*, Jennifer Rankin, Sun 9 Jun 2024)
- *Trump's lead over Biden narrows after conviction, analysis shows* (*The Guardian*, Joan E Greve, Fri 7 Jun 2024)
- *The law on single-sex spaces is a mess. It needs fixing, not political point-scoring.* (*The Guardian*, Sonia Sodha, Sun 9 Jun 2024)
- *#MeToo Founder Calls For Unity, Perseverance After Weinstein Conviction Overturned* (*The Huffington Post*, Nina Golgowski, 26/04/2024)

Les candidats ont été évalués à partir des critères détaillés ci-dessous :

1) Intelligibilité. Le jury évalue la capacité des candidats à s'exprimer dans un anglais compréhensible ne requérant pas d'effort de concentration particulier. Une bonne maîtrise de la prononciation est donc primordiale.

2) Accomplissement de la tâche. Ce critère est décliné en 5 points :

- compréhension/appropriation du document

L'extrait proposé doit être clairement résumé : il est attendu que les candidats réussissent à synthétiser le contenu du texte, sans recourir à des citations, en utilisant leurs propres termes reformulations. Les candidats sont donc invités à méthodiquement enrichir leur vocabulaire tout au long de l'année par la fréquentation

quotidienne des journaux et magazines en ligne ainsi que l'apprentissage régulier du vocabulaire journalistique dans un manuel.

- **analyse** : une fois l'article résumé, les candidats doivent s'attacher à montrer comment cet article est construit, quels points de vue sont donnés ou omis, par exemple, et quel vocabulaire est utilisé pour évoquer tel ou tel événement. Les candidats doivent aussi faire appel à leur culture générale pour critiquer, compléter le contenu de l'article, sans toutefois plaquer artificiellement un cours travaillé dans le cadre la préparation à cet oral : il s'agit bien d'analyser l'article proposé et non de répéter un cours appris par cœur, quel qu'en soit par ailleurs sa qualité.

- **entretien et gestion de l'imprévu** : la qualité de l'échange avec le jury dépend de la capacité des candidats à comprendre la question posée et à y répondre de manière claire, en évitant les réponses trop brèves mais aussi les réponses trop longues qui empêchent le jury de poser d'autres questions dans le temps imparti. Les questions du jury visent à aider les candidats à développer ou préciser un point trop rapidement évoqué, voire à corriger une erreur factuelle. Il faut s'en saisir en évitant les formules malheureuses de type « as I've already said... ».

- **prise d'initiative** : le jury évalue la capacité des candidats à justifier leurs analyses et à argumenter de façon claire, pertinente et convaincante.

- **investissement dans l'activité** : le jury apprécie les candidats dynamiques et enthousiastes qui surmontent la barrière de la langue étrangère pour établir une véritable conversation sur le texte avec le jury, tout en montrant leur intérêt pour la thématique retenue. Un ton monocorde doit donc être évité.

3) Critères linguistiques.

Ceux-ci sont déclinés en 4 points :

- **Compétence discursive** : Les candidats doivent annoncer clairement les parties de leur analyse dès l'introduction, et éventuellement subdiviser ces parties en sous-parties claires en cours d'analyse.

- **Fluidité** : Le débit ne doit être ni trop lent, ni trop rapide. Un rythme fluide, autrement dit, ni monotone, ni haché, est valorisé. Des hésitations et pauses trop fréquentes avec des « heu » parasites sont pénalisées.

- **Phonétique** : la prononciation des mots doit faire l'objet d'un travail systématique des candidats pendant leur année de préparation. Les candidats doivent veiller à bien reproduire les sons (consonnes, voyelles courtes/longues, diphtongues) mais aussi à bien accentuer les mots. Les mots suivants ont ainsi posé des problèmes de prononciation aux candidats : *emphasis, the Guardian, completely, could/would/should/talk, purpose, health, author, woman/women, several, jeopardise, about, research, use (vb/n), government, hierarchy, both, speech, law, allow, work, basically, analyse, tackle, write/written, this/these, young, how, put/cut, result, say/said, second.*

- **Grammaire et lexique** : Le jury a eu le plaisir d'écouter des candidats extrêmement bien préparés en cette session 2024. Beaucoup prenaient le temps de s'auto-corriger à mesure qu'ils parlaient, notamment lorsqu'ils oubliaient le fameux -s de la 3^{ème} personne du singulier, ce qui montre une prise de conscience de l'importance de cette règle, même si elle n'est pas toujours automatisée. Dans l'ensemble, les candidats ont montré leur capacité à s'exprimer avec aisance dans un anglais correct. La grammaire avait clairement été travaillée en amont et le jury a notamment constaté une meilleure maîtrise de la diathèse passive ou de l'ordre des mots dans le discours indirect. Le jury félicite les candidats et les préparateurs pour la qualité des exposés entendus cette année.
